

Formation au métier de l'arrosage

[Télécharger les détails des formations et journées techniques depuis 2002](#)



La conception et l'installation du système d'arrosage peut comprendre différents types d'activités

L'activité commerciale, prospection clients, analyse les besoins afin de répondre aux appels d'offres et devis. L'activité bureau d'études vise le recueil de données techniques, la conception de plan, la prévision de fournitures. L'installation du réseau à partir des plans, s'ajuste en fonction du terrain. Le contrôle du fonctionnement est également très présent avec, le cas échéant, formation ou information des utilisateurs.

Cette multiplicité des activités, renforcée par l'exigence d'efficacité et de rationalité des systèmes d'arrosage, liée à l'augmentation du prix de l'eau, ont conduit les entreprises de ce secteur à une véritable professionnalisation.

Ainsi, l'aide-monteur, le monteur, le technicien, le chef d'équipe, le chef de travaux, le technicien de bureau d'études, ... tous ces positionnements font appel à des compétences pluridisciplinaires ou transversales de plus en plus marquées.

La recherche de solutions techniques les mieux adaptées aux exigences agronomiques, nécessite des connaissances du sol et des besoins de la plante dégagant une vraie culture agricole ou paysage. L'électricité, l'électromécanique, la soudure, l'éclairage, l'utilisation de l'informatique de conception et de gestion, accompagnent cette professionnalisation. Pour certains, l'emploi salarié constitue une étape vers la création de leur propre entreprise.

Comment se former à ce métier ?

On imagine aisément la diversité des voies et leurs complémentarités vers l'acquisition de cette nécessaire pluridisciplinarité .

L'observation des pratiques dans les entreprises et structures employantes, organisée et fédérée notamment autour du Syndicat National de l'Arrosage Automatique (SYNA), illustre certaines de ces voies :

1. Les Formations initiales diplômantes de l'enseignement agricole

Les référentiels de l'enseignement agricole intègrent les sciences agronomiques (l'eau , la plante, le sol) les technologies des installations (calcul, mise en œuvre d'un système d'arrosage..). Ces parcours de formations initiales apportent des bases précieuses que renforce la pratique en entreprise. Cette voie est très souvent initiée au travers de ces divers programmes. Le jeune stagiaire découvre par ce biais la diversité et l'attractivité de ce métier.

Les programmes de l'enseignement agricole :

- Niveau V BEPA Aménagement de l'espace « Travaux Paysagers »
- Niveau IV Bac Professionnel Travaux Paysagers
- Niveau III BTSA Aménagements Paysagers
- Niveau III BTSA Gestion et Maîtrise de l'eau

2. Les mentions complémentaires qualifiantes

La diversité des attentes, la spécificité des chantiers, la spécialisation des travaux génèrent la mise en place de programmes spécifiques renforçant l'apprentissage aux techniques et pratiques des installations d'arrosage . L'accès à ces formations se fait après une formation initiale d'une durée de 500h à 900h , elles alternent des séquences dans un centre de formation et en entreprise.

Exemples de mentions complémentaires :

- Niveau V Post BEPA Certificat de spécialisation « Arrosage intégré » CFPPA Marmilhat
- Niveau V Post BEPA Certificat de spécialisation « Jardinier De Golf » CFPPA Dunkerque
- Niveau III Post BTSA Titre « Intendant de Golf » CFPPA Dunkerque

Niveau III Post BTSA Titre « Technicien Supérieur en Aménagement de Terrains de Sports » TECOMAH

3. La Formation Continue

Ce dispositif permet la promotion du personnel en place et favorise la mobilité des salariés. Il accueille les personnes soucieuses de parfaire leur savoir et de faire évoluer leur propre expérience dans l'arrosage.

Des sessions de 2 à 5 jours sont ouvertes à tous dans le cadre des stages catalogues. Très souvent ces actions sont proposées sous forme de parcours. Cette modularisation qui intègre validation des acquis professionnels et formation individualisée, trouve déjà une réponse dans la formation continue. Cette offre se renforce actuellement avec la nécessité des qualifications ou habilitations à exercer pour certaines des activités liées au métier de l'arrosage.

Quelques adresses Formation Continue

Fond National d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et entreprises Agricoles :

www.fafsea.com

Centre National de la Fonction Publique Territoriale :

www.cnfpt.fr

Syndicat National de l'Arrosage Automatique :

www.arrosageautomatique.com

TECOMAH :

www.tecomah.fr